



Chantier politique

JOURNAL SUR LES AFFAIRES POLITIQUES

Publié par le Parti marxiste-léniniste du Québec - permanence@pmlq.qc.ca - www.pmlq.qc.ca

15 novembre 2018

Numéro 9

**La nécessité d'une nouvelle perspective prosociale et
d'une nouvelle direction de l'économie**

Tourmente chez Bombardier

- K.C. Adams -

PDF



**La nécessité d'une nouvelle perspective prosociale et
d'une nouvelle direction de l'économie**

- **Tourmente chez Bombardier**
- K.C. Adams -
- **Tous à la manifestation du 28 novembre à Montréal en appui aux lockoutés d'ABI**

À vous la parole

- **Violences**
- **Revaloriser la formation dans l'industrie de la construction**
- Simon Lévesque -
- **Un autre chapitre pénible pour les commis de bibliothèque de Longueuil**
- Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)
- **L'urgent besoin d'assurer la sécurité des camionneurs et du public**
- Normand Chouinard -

Tous pour l'humanisation de l'environnement social et naturel

- **50 000 manifestants demandent un ordre du jour prosocial afin de protéger l'environnement naturel -- Joignez-vous aux actions !**

Décès de Bernard Landry

- **Un homme d'État qui a marqué les trois dernières décennies au Québec**
- Pierre Chénier -

Rapports

- **Le PMLQ poursuit ses commémorations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale**
- **Action à la mémoire de toutes les victimes des guerres**

Annonces

- **Deuxième soirée commémorative pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale**
- **Piquetage contre le blocus américain contre Cuba et pour la restitution de la base navale de Guantanamo à Cuba**

La nécessité d'une nouvelle perspective prosociale et d'une nouvelle direction de l'économie

Tourmente chez Bombardier

- K.C. Adams -

Pour une deuxième fois en deux ans, Bombardier a annoncé une réduction massive de sa main-d'oeuvre. En 2016, l'oligopole mondial a licencié 7 000 travailleurs. Cette fois-ci, ce sont 5 000 travailleurs qui perdront leur emploi : 2 500 au Québec, 500 en Ontario et 2 000 ailleurs dans le monde, fort probablement à l'usine de Belfast dans le nord de l'Irlande.

Une réduction de main-d'oeuvre à la hauteur de milliers de travailleurs signifie qu'un segment important de l'économie de Bombardier sera liquidé.[1] La compagnie abandonne complètement sa production d'avions commerciaux bien qu'elle ait reçu des milliards de dollars en subventions d'État pour payer les riches. Les tractations secrètes et la concurrence féroce entre des sections de l'oligarchie financière mondiale dans la production d'avions commerciaux, en particulier entre Boeing et Airbus, ont exacerbé la crise chez Bombardier.

En 2017, Boeing a eu recours au pouvoir de l'État américain pour bloquer la vente aux États-Unis des avions de ligne de taille moyenne C Series de Bombardier.[2] Battant en retraite, Bombardier a offert gratuitement 51 % de l'opération du C Series à Airbus. Rien n'est dit, dans le communiqué de presse de Bombardier, ou dans ses déclarations qui ont suivi l'annonce, de ce qui adviendra des installations de production restantes au Canada lorsque la C Series sera entièrement entre les mains d'Airbus.

Bombardier vend aussi son programme d'avions à turbopropulseur Q Series (connu dans le passé comme le Dash 8), ce qui lui laissera comme seule production d'avions celle d'avions de luxe privés et d'affaires. Il a aussi annoncé la vente de son programme de formation des pilotes et techniciens d'avions d'affaires à un autre monopole mondial, CAE, sans dire ce qui adviendra des travailleurs qui oeuvrent présentement dans ce segment.

À part la production d'avions d'affaires, Bombardier maintiendra sa division d'entretiens d'avions et la fabrication de trains. Le secteur ferroviaire est cependant sérieusement menacé par d'autres oligopoles mondiaux et leurs puissants représentants d'État et par la baisse du taux de profit en raison de la productivité accrue, résultant du recours à la technique scientifique avancée et à ses systèmes de production automatisés.

La situation montre que les milliards de dollars de subsides pour payer les riches versés récemment par Québec et le fédéral ne visaient pas à maintenir la production d'avions de ligne commerciaux sous le contrôle de Bombardier et au Canada, mais à garantir le service de sa dette de 9 milliards \$ à l'oligarchie financière. Les détenteurs de la dette de Bombardier exproprient annuellement près d'un milliard de dollars en profit d'intérêt des différents secteurs de la compagnie. Les recettes de la liquidation des avoirs de Bombardier vont elles aussi bénéficier aux grands prêteurs d'argent.

Le secteur manufacturier en Ontario et au Québec est affaibli et en déclin depuis plus de dix ans. Les compressions constantes de la production chez Bombardier, le lockout brutal de 1 030 travailleurs d'aluminium ABI de Bécancour et les vastes attaques de l'État américain contre la production canadienne d'aluminium et d'acier, par l'imposition de tarifs, ont mis en lumière une tendance persistante. Les oligarques mondiaux sont en train de marginaliser l'industrie manufacturière du Québec et de l'Ontario et de réduire le Canada, au sein de l'économie impérialiste mondiale, à une source de matières premières, à des services, à des formes diverses de parasitisme financier, de spéculation et de vente de détail dans les plus grandes métropoles, à des prêts d'argent

et des versements subséquents d'intérêt pour les dettes privées et d'État.

Il en résulte une concentration toujours plus grande, dans un nombre de mains privées toujours plus petit, de la richesse sociale et du pouvoir sur les moyens de production et de circulation socialisés au Canada et partout dans le monde. Ce phénomène régressif intensifie la contradiction entre les forces productives socialisées et leur contrôle privé, engendrant de la destruction nationale et la destruction de ce que les oligarques ne sont pas capables de contrôler. Cela cause aussi une concurrence violente plus intense, des guerres et des préparatifs de guerre, des crises économiques plus grandes et la propagation de problèmes sociaux sur une vaste échelle. L'oligarchie financière mondiale a privé le peuple de pouvoir et réduit la quantité de richesse sociale qui demeure disponible à la vaste majorité des peuples et de leurs sociétés.



La crise de l'économie de Bombardier et l'insécurité qu'elle cause à ses milliers de travailleurs, à leurs communautés et leur économie locale mettent en lumière la nécessité d'une nouvelle direction de l'économie. C'est à la classe ouvrière que revient la responsabilité de clarifier et de donner vie à cette nouvelle direction, et elle va le faire en organisant ses propres initiatives, ses propres actions avec analyse et sa propre politique pratique.

Une nouvelle direction requiert une nouvelle vision du monde qui place, comme objectif de l'économie, non pas les intérêts privés étroits des oligarques financiers, mais les besoins et le bien-être du peuple. Le bien-être du peuple et de la Terre Mère peut être réalisé quand les travailleurs réorganisent l'économie socialisée conformément à son caractère interrelié et scientifique et à son produit social actuel et potentiel. Une perspective moderne requiert la fin de toute forme d'exploitation des humains par les humains, l'humanisation de l'environnement social et naturel, l'avancement constant des intérêts généraux de la société et des arrangements pacifiques et coopératifs à avantage réciproque entre les peuples du monde.

Une perspective prosociale considère la réalité telle qu'elle est et ce qui est nécessaire pour combler les attentes du peuple et sa volonté de s'investir du pouvoir, de connaître la paix et la sécurité et de s'assurer un avenir, pour lui, les familles, la société et ses semblables partout dans le monde. Le défi est d'organiser la conscience sociale avancée et la très grande force numérique des travailleurs dans des institutions modernes indépendantes et des formes sociales qu'ils bâtissent eux-mêmes et qu'ils contrôlent, afin de priver les oligarques mondiaux de leur pouvoir sur l'économie socialisée et sur la vie politique du pays.

Notes

1. En 2015, Bombardier a reçu 3,3 milliards \$ de subsides en fonds publics appartenant aux Québécois. Il a reçu 1,3 milliard de dollars du gouvernement du Québec pour son programme d'avions de la C Series, pour lequel le gouvernement a reçu une participation de 49,5 % dans un partenariat limité comprenant les actifs, les passifs et les obligations du programme. Plus tard pendant l'année, la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui gère plusieurs régimes de retraite publics et parapublics et plusieurs programmes d'assurance au Québec, a investi 2 milliards \$ dans la division du transport ferroviaire de Bombardier. En 2017, le gouvernement fédéral a accordé à Bombardier un « prêt remboursable » de 375 millions \$.

Un scandale a éclaté en 2017 au sujet des salaires des dirigeants de Bombardier, qui ont augmenté de 50 % tandis que la compagnie mettait à pied des milliers de travailleurs et recevait ces subsides massifs. Pendant ce temps, les actions des dirigeants de Bombardier leur ont rapporté des profits de 78 millions \$ pendant cette seule année, selon les données fournies par Michel Girard dans le *Journal de Montréal*.

2. Pour de plus amples informations au sujet de Bombardier, lire « La tentative de Bombardier de pénétrer le marché américain des avions de ligne : Le monopole de l'aéronautique Boeing a recours à l'État américain pour écraser son concurrent Bombardier », *Forum ouvrier*, 5 octobre 2017.



Tous à la manifestation du 28 novembre à Montréal en appui aux lockoutés d'ABI



Le 28 novembre prochain, la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, représentant les quelque 1030 travailleurs de l'aluminerie ABI à Bécancour, en lockout depuis le 11 janvier, lance l'appel à tous à participer à une manifestation devant les bureaux d'Hydro-Québec à Montréal. La manifestation débute à 11 h 30 et les lockoutés d'ABI vont s'y rendre en marchant à partir du siège social d'Alcoa situé à la Place Ville-Marie.

L'objectif de la manifestation est de dénoncer le soutien que le gouvernement du Québec et Hydro-Québec donnent au lockout en permettant au cartel Alcoa/Rio Tinto de se libérer de ses obligations de paiement envers Hydro-Québec. Alcoa/Rio Tinto et Hydro-Québec ont accepté que la compagnie n'ait pas à payer pour le bloc d'énergie qui lui est réservé, en vertu d'une clause qui considère le lockout comme une « force majeure ». Une « force majeure » est définie comme une circonstance imprévisible qui empêche le respect d'un contrat, quelque chose sur lequel la compagnie n'a aucun contrôle, un peu comme un tremblement de terre. Les travailleurs dénoncent à juste titre le fait que le gouvernement et Hydro-Québec financent le lockout du cartel sur le dos du peuple québécois, un lockout qui dure maintenant depuis 10 mois et dont on ne voit pas la fin.

« Nous invitons tous les syndicats à venir manifester avec nous », a dit Clément Masse, le président de la section locale 9700, à *Chantier politique*. Avec ce contrat que le gouvernement a signé avec l'entreprise, les Québécois vont perdre environ 200 millions \$ en revenus. Ce n'est pas normal que ce soient les Québécois qui financent la compagnie. Le gouvernement aide les entreprises à financer leurs conflits de travail. C'est cela qu'on va dénoncer le 28 novembre et c'est la raison pour laquelle on le fait devant les bureaux d'Hydro-Québec et on lance l'appel aux autres syndicats à venir nous appuyer. Il y en a déjà qui ont annoncé leur participation et c'est très encourageant. On se voit le 28. »

Les travailleurs organisés dans la section locale 9700 du Syndicat des Métallos mènent une lutte très difficile contre un pouvoir mondial qui contrôle une grande partie de l'aluminium et de l'alumine produits dans le monde. Les oligarques utilisent leur contrôle des forces productives et de la richesse sociale pour forcer les travailleurs à se soumettre à leur diktat et ainsi mettre la main sur de plus grands profits privés à même la valeur produite par les travailleurs. C'est ce que ces derniers rejettent et ils persistent, avec l'appui des travailleurs du Québec, du reste du Canada, et de plusieurs pays, à revendiquer la signature d'une convention dûment négociée

que leurs membres jugent satisfaisante.

Le 7 novembre, le Syndicat des Métallos a pris acte de l'annonce faite par le ministre du Travail du nouveau gouvernement du Québec de mettre sur pied un conseil de médiation dont le but serait de faciliter une reprise des négociations. Le gouvernement aurait donné aux parties jusqu'au 30 novembre pour conclure une entente, une entente, qui soit dit en passant, aurait pu être conclue il y a des mois si les propriétaires avaient accepté de s'asseoir avec le syndicat pour négocier une convention acceptable. Au lieu de cela, ils ont persisté à refuser de parler aux travailleurs, ajouté de nouvelles demandes de concessions et intenté des poursuites contre le syndicat sous des accusations forgées de vandalisme et de sabotage de la production.

En ce qui concerne cette annonce du ministre du Travail, le président de la section locale a dit ce qui suit dans un bref communiqué du Syndicat des Métallos :

« Depuis le début, nous avons toujours montré notre ouverture à négocier. Nous serons au rendez-vous avec bonne foi et sérieux. Pour la suite des relations de travail dans cette usine, il est important que ce conflit se règle sur une entente négociée. »



À vous la parole

Violences

Chantier politique reproduit un extrait du commentaire de Jean-François Nadeau dans le numéro du 12 novembre du *Devoir*, intitulé « Violences »

[...]

« Je suis très fier de ce que nous avons accompli jusqu'ici, et je suis très enthousiaste face à notre avenir », écrit le président de Bombardier, Alain Bellemare, qui touche un salaire annuel avant bonis de 13 millions. « Avec les annonces d'aujourd'hui, nous mettons en oeuvre les prochaines mesures nécessaires pour concrétiser la pleine valeur du portefeuille de Bombardier. »

Le « vice-président aux relations extérieures » de Bombardier, Olivier Marcil, explique pour sa part qu'il s'agit d'une « initiative de productivité ».

Peut-on imaginer un monde plus gavé de mots creux ? Des milliers d'ouvriers virés, qu'est-ce que cela signifie, au-delà de la langue de bois qu'emprunte l'internationale patronale ?

Pour un licenciement massif, on parle de « cure minceur ». C'est tellement gros que cela en devient grossier. Et gênant. Combien de problèmes de paiements de maison, de divorces, de dépressions, de problèmes sociaux consécutifs à une telle action ? Comment peut-on tourner à ce point au ralenti dans son esprit pour trouver à être fier d'une chose pareille ?

Aux travailleurs, on ne cesse aujourd'hui de répéter, sur le mode des thèmes chers aux gourous de la croissance personnelle, que leur réussite et leur bonheur dépendent d'eux seuls. Souriez, vous obtiendrez de meilleurs résultats au travail ! Adaptez-vous, l'époque est à la flexibilité ! Apprenez à faire la grande roue devant vos malheurs. Sachez vous réinventer. Toute cette littérature jovialiste élude la structure d'un malheur collectif en la réduisant à une stricte affaire de volonté personnelle.

Vivre, manger, s'occuper de sa famille, de ses amis, de ses proches. Aimer. Être aimé. Telle est la volonté du monde entier. L'a-t-on oublié ?

Les patrons tout-puissants du bout de leurs crayons n'auraient donc aucune responsabilité dans les conditions sociales qui sont imposées à la société ? Leurs responsabilités, profondes et meurtrières, se dérobent pourtant sans cesse devant les impératifs supposés du marché. Elles s'évanouissent à la dérobée, derrière des paravents sans cesse renouvelés.

Bombardier, éternel assisté social, a englouti sans garantie 1,3 milliard de dollars de fonds publics, pour voir aussitôt ses patrons s'accorder des émoluments princiers, tandis que la société Airbus s'envolait avec les fruits

de cet argent. La Caisse de dépôt et le gouvernement ont envoyé chez Bombardier 3,3 milliards de l'argent des Québécois. Le titre de la compagnie ne cesse néanmoins de fondre comme neige au soleil, tandis que les dirigeants de Bombardier se partagent cette année, à titre personnel, des profits d'environ 78 millions de dollars, selon les calculs de Michel Girard, du *Journal de Montréal*.

Le résultat de tout cet argent gaspillé est évident, éclatant. Personne n'en est dupe. Mais les responsables de ce gâchis ne se démontent pas pour autant. Ils réclament même que le nouveau premier ministre, M. François Legault, continue de jouer dans ce mauvais théâtre.

Il faut se donner la peine d'entendre Dominique Anglade, ex-présidente de la CAQ devenue ex-ministre du PLQ, continuer de clamer en entrevue, sans remords, que c'est encore et toujours au gouvernement de jouer l'éternel soutien pour une entreprise comme Bombardier, pourtant assistée et biberonnée comme nulle autre.

« C'est au gouvernement de s'asseoir avec l'entreprise, s'asseoir avec le secteur et trouver des solutions. Nous [quand nous formions le gouvernement], nous en avons trouvé, des solutions », dit Dominique Anglade. Il est pourtant facile de montrer, par le simple récit des événements, comment cette opération s'est accomplie, et en quoi ses résultats, moins d'un an plus tard, diffèrent de ce qui devait arriver comme redressement selon ces gens-là.

Devant ce désastre social et économique, l'hypocrisie sociale des classes dirigeantes demeure affligeante. La médiocrité assumée de leur ambition personnelle n'arrange rien, il est vrai. Ces gens-là s'adorent sans limites, au point d'oublier la réalité du monde dont ils fixent les horloges.

Le discrédit des responsables politiques dans ce dossier est alimenté par leur incapacité évidente à proposer quelque perspective que ce soit pour se sortir de leur modélisation de la seule loi que respectent désormais les multinationales : tout ce qui est permis est prescrit.



Revaloriser la formation dans l'industrie de la construction

- Simon Lévesque -

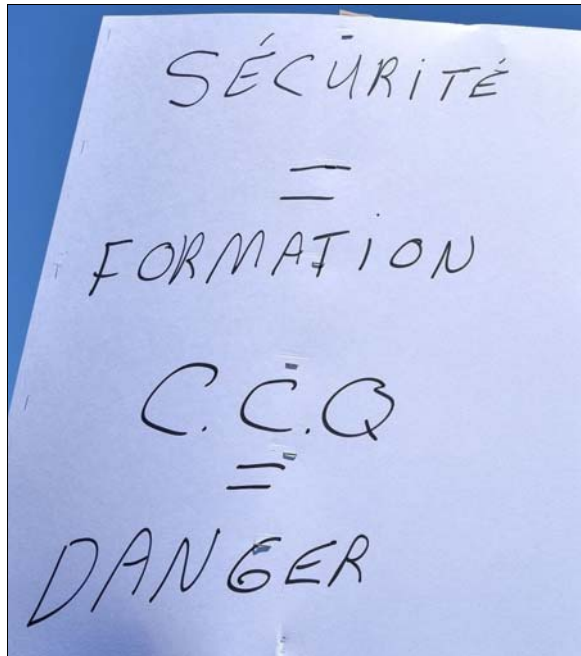


Manifestation des grutiers le 5 mai 2018 à Montréal contre les changements qui abaissent les exigences de formation des grutiers, compromettant la sécurité

Un des principaux problèmes en ce moment, c'est celui de la formation. L'industrie de la construction tourne présentement à plein régime. Pour faire entrer les travailleurs dans l'industrie, la méthode des employeurs est de passer par l'ouverture des bassins. Lorsqu'on a une pénurie de main-d'oeuvre et qu'il n'y a pas suffisamment de gens pour combler le manque de main-d'oeuvre, on ouvre les bassins, sans passer par les écoles. Les gens qui arrivent dans l'industrie ne sont pas formés. On leur garantit des heures et ils apprennent leur métier sur le terrain directement, au lieu de suivre une formation dans les écoles. Il y a plusieurs écoles des métiers de l'industrie de la construction, et pourtant, on envoie les travailleurs directement sur le terrain. Sur le terrain, on sait comment cela se passe. La pression est énorme, les délais de livraison sont très rapides. On n'encadre pas les travailleurs, on ne les supervise pas. C'est un danger potentiel. On a encore un jeune de 18 ans qui est décédé la semaine passée quand il s'est fait écraser par une pelle mécanique.

On entend dire que les jeunes sont téméraires, qu'ils prennent des risques. La réalité, c'est qu'ils ne sont pas encadrés. Les jeunes ont le souci de production, ils sentent la pression de la production. Ils n'ont pas l'expérience, ils doivent démontrer qu'ils sont capables d'en faire plus, pour satisfaire leur employeur. Les conditions sont réunies pour que se créent des situations dangereuses.

Il y a des métiers pour lesquels cela fait longtemps que les bassins n'ont pas été ouverts et ceux-ci viennent d'ouvrir maintenant, les ferblantiers par exemple. En ce qui concerne les manoeuvres, cela se produit régulièrement. Il y a plusieurs types de travaux qu'on fait faire par les manoeuvres. Il y en a qui comportent des risques, ce n'est pas pour rien qu'on parle de manoeuvres spécialisés. Ils peuvent faire des travaux comme du dynamitage ou du forage. En ce moment, les charpentiers-menuisiers sont en situation de pénurie dans le centre-ville de Montréal, où les immeubles poussent comme des champignons. On manque de coffreurs, on ouvre les bassins, on fait entrer des jeunes et des moins jeunes sans formation. C'est pour combler le manque de main d'oeuvre.



Cette situation ne date pas d'hier. Avec les écoles de métiers de la construction, on avait réussi à diminuer les ouvertures de bassins. Les écoles de métiers de la construction permettent de contrôler la situation. Les jeunes qui sortent de l'école ont déjà une base. On sait bien cependant que le seul métier où l'école est obligatoire c'est celui de grutier et on vient d'abolir le caractère obligatoire de la formation. On nous dit que là encore, c'est pour combler les manques de main-d'oeuvre. Un tel besoin de satisfaire l'industrie à tout prix, c'est vraiment très dangereux.

Aussi, c'est difficile de garder une main-d'oeuvre spécialisée dans notre industrie. On a des problèmes de rétention. On n'est pas capable de retenir les travailleurs dans l'industrie à cause de l'insécurité d'emploi. En ce moment, ça va bien, tout le monde travaille, mais quand les heures baissent, les jeunes vont se diriger vers autre chose, même payé moins cher, qui leur offre un revenu stable et garanti.

Il faut revaloriser la formation au niveau de l'industrie, et dire aux employeurs qu'ouvrir les bassins, ce n'est pas la solution. Il faut encadrer les travailleurs dans l'industrie et aussi encadrer la supervision dans l'industrie. Il faut créer de la formation pour les gens qui supervisent les travailleurs. Il n'existe pas de formation pour les contremaîtres et les surintendants. La seule chose à laquelle on les forme, c'est la production. Ils n'ont pas de formation en santé et sécurité.

Simon Lévesque est responsable de la santé et de la sécurité à la FTQ-Construction.



Un autre chapitre pénible pour les commis de bibliothèque de Longueuil

- Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) -

Longueuil - Les Syndicats regroupés des employés municipaux (SREM-SCFP 306), qui représentent les 1200 cols blancs de la Ville de Longueuil, dont les 70 commis de bibliothèque, dénoncent avec véhémence les compressions dont ces derniers feront les frais à la suite des compressions budgétaires dans le réseau des bibliothèques annoncées par la Ville récemment.

Cette décision est d'autant plus surprenante, car lors de la dernière négociation, une rationalisation dans le secteur des bibliothèques avait été évoquée et face à cela, la partie syndicale avait proposé l'abolition de deux postes vacants pour minimiser l'impact de ces compressions sur les employés actifs, proposition qui avait alors été acceptée par les représentants de la Ville.

« Toutefois, nous ne savions pas que le gestionnaire avait l'intention de détourner les salaires ainsi libérés vers la création d'un poste de cadre. La Ville veut faire payer le salaire du nouveau cadre par les employés les plus précaires », de dénoncer André Duval, président du SREM-SCFP 306.

En plus de diminuer la qualité du service offert aux citoyens et aux citoyennes de Longueuil, cette décision risque également d'accentuer cette violence bien documentée dont sont victimes les commis de bibliothèque de la Ville.

« Les gestionnaires de la Ville ne comprennent pas la portée de leur décision sur la santé mentale de leurs employés. Ce n'est pas en réduisant les effectifs et en évitant de procéder à des remplacements lors d'absences que la situation risque de s'améliorer. », de conclure Stéphane Simard, premier vice-président du SREM-SCFP 306.

Au moment d'écrire ces lignes, l'employeur n'avait toujours pas transmis au SREM-SCFP 306 des documents statistiques démontrant la diminution de l'achalandage ou des projets d'horaire.

Comptant près de 118 500 membres au Québec, le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 32 240 membres. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les communications, l'éducation, les universités, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.

(12 novembre 2018)



L'urgent besoin d'assurer la sécurité des camionneurs et du public

- Normand Chouinard -

Les statistiques pour l'année 2017 révèlent que le nombre d'accidents impliquant des camions lourds est à la hausse partout au Canada et également aux États-Unis. Cette hausse des accidents survient dans un contexte de mini boom du transport de fret entre le Canada et les États-Unis, et d'une augmentation du volume du transport de marchandises entre les grandes villes canadiennes, particulièrement entre Montréal et Toronto.

Selon la Police provinciale de l'Ontario (OPP), le nombre de collisions mortelles impliquant des camions lourds est en hausse de 33 % dans l'Est ontarien. Pour l'ensemble de la province, l'année 2018 est déjà marquée par 33 accidents de camion qui ont fait 41 morts, une hausse de 38 % selon l'OPP. Depuis le début de 2018, l'OPP a fait enquête sur plus de 3600 accidents de camions lourds, ce qui équivaut à 11 % de toutes les collisions (34 461) survenues dans la province.

Aux États-Unis, en 2016, 3986 personnes sont décédées à la suite d'un accident impliquant un camion lourd, une augmentation de plus de 27 % par rapport à 2009. Le département du transport américain estime que la proportion des décès lors d'un accident impliquant un camion est de 1 sur 10 ou plus précisément 11 %, ce qui équivaut à la moyenne canadienne.



Cérémonie de la Journée de commémoration organisée à Yamachiche en Mauricie, le 28 avril 2018, à la mémoire des camionneurs morts au travail

Selon l'American Trucking Association (ATA), la valeur des marchandises transportées en 2017 a atteint plus de 700 milliards de dollars (US), une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année 2016 pendant laquelle la valeur des marchandises a atteint 676,6 milliards de dollars. Toujours selon l'ATA, la valeur de biens transportés par camion représente 8 \$ de chaque tranche de 10 \$ touchés dans le transport de biens. Ce qui signifie que les 700 milliards en revenus provenant du transport de camion constituent près de 80 % de l'ensemble des revenus provenant de l'industrie du transport de biens sur l'ensemble du territoire américain. Les camionneurs canadiens et américains ont transporté 57,7 % des biens manufacturés qui transigent entre le Canada et les États-Unis.

Cette hausse du volume transporté par camions lourds signifie que les camionneurs qui ont effectué ce travail ont été soumis à une plus grande pression pour livrer leurs marchandises dans un temps plus court. Le niveau de stress et de fatigue causé par un accroissement de la cadence et de la journée de travail a un effet direct sur le nombre d'accidents de la route causés par les camions. Cette donnée est systématiquement ignorée lors des enquêtes policières ou du bureau du transport et des autorités en charge de la sécurité routière.

De plus en plus d'accidents impliquant des chauffeurs de camion donnent lieu maintenant à une criminalisation des camionneurs qui se retrouvent sous le coup de charges et d'accusations criminelles. Les chauffeurs trouvés coupables peuvent faire plusieurs années de prison. La criminalisation des chauffeurs prend aussi plusieurs autres formes dont une plus grande surveillance électronique, l'ajout de nouveaux règlements qui n'ont rien à voir avec la sécurité (mais tout à voir avec le contrôle des travailleurs de la route), les avis disciplinaires de toutes sortes ainsi que des amendes faramineuses en cas d'infractions de plusieurs centaines de dollars, parmi d'autres mesures.

De plus, une hausse significative du volume de fret signifie également une pression supplémentaire sur les entreprises de transport pour fournir des chauffeurs pouvant exécuter les tâches requises de transport le plus rapidement possible. Par conséquent, le niveau de formation, tant théorique que pratique, se trouve réduit au minimum.

L'épouvantable tragédie de Humbolt, en Saskatchewan le printemps dernier, dans laquelle l'autobus transportant une équipe complète de hockey a été totalement décimée à la suite d'une collision avec un camion lourd, a alerté l'opinion publique sur la nécessité d'accroître le niveau de formation tant des nouveaux chauffeurs que des anciens. Le rapport d'enquête du ministère du Transport de la Saskatchewan recommande une formation d'au moins 100 heures pour pouvoir permettre à quiconque de conduire des camions lourds. Ce qui équivaut en moyenne à ce qui existe en Ontario et ailleurs dans les autres provinces canadiennes à l'exception du Québec, qui offre des formations publiques subventionnées comprenant près de 615 heures de cours.

Cependant, ces formations ne sont pas obligatoires. D'autres formations dans des écoles privées non

subventionnées peuvent offrir une formation contenant moins de 20 heures de cours ; certaines écoles offrent un service de quelques heures (cours rapide) conçu uniquement pour préparer les nouveaux chauffeurs à passer leurs examens pour l'obtention de la classe 1, nécessaire pour conduire les camions lourds.

L'exigence d'une formation complète pour conduire les camions lourds est une demande de longue date du mouvement des camionneurs, dans le cadre de sa lutte pour une reconnaissance du métier de camionneur de la part des autorités fédérales et provinciales. Les camionneurs discutent régulièrement de la provenance des fonds qui pourrait garantir le financement de la formation obligatoire. Les différents paliers de gouvernement doivent prendre leurs responsabilités de financer adéquatement une telle formation et voter des lois en conséquence. Les grandes entreprises de transport devraient également contribuer à la formation des chauffeurs en y consacrant une partie de leurs revenus et augmenter le pourcentage d'heures de formation dont disposent leurs employés. Les grandes industries manufacturières, minières et autres devraient également participer au financement car elles bénéficient directement du travail effectué par les camionneurs.

C'est ce genre de pistes de solutions que les chauffeurs recherchent et discutent en vue d'assurer leur sécurité et leur avenir. Que ce soit au Québec, au Canada ou aux États-Unis, les camionneurs résistent et luttent vaillamment pour garantir leur droit de travailler en sécurité à tous les jours et affrontent avec courage la pression quotidienne que leurs imposent les monopoles. Les camionneurs continuent de rendre imputables les autorités des tragédies qui surviennent de plus en plus souvent.

(Sources : US Department of Transportation, ATA, CTV, Radio-Canada, Truck News)



Tous pour l'humanisation de l'environnement social et naturel

50 000 manifestants demandent un ordre du jour prosocial afin de protéger l'environnement naturel -- Joignez-vous aux actions !

Le samedi 10 novembre, des citoyens et des organisations à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gatineau, Rimouski, Sherbrooke, Maria, Val-David, Cacouna et ailleurs ont marché dans leur ville pour réitérer l'urgence de protéger l'environnement naturel et la responsabilité sociale qu'a le gouvernement du Québec de lutter contre les changements climatiques. En date du 10 novembre, plus de 150 000 personnes avaient signé le « Pacte pour la transition » dans lequel elles lancent l'appel aux Québécois à réduire leur empreinte carbone et demandent aux gouvernements de prendre les mesures politiques et collectives qui s'imposent pour faire de même. À Montréal, ils ont été plus de 50 000 à braver le vent et le froid, rassemblés à la Place des Festivals pour marcher jusqu'au Mont-Royal. Les actions ont été organisées à l'initiative d'un groupe de citoyens appelé « La planète s'invite au Parlement ». Cela faisait référence à l'ouverture prochaine de l'Assemblée nationale qui aura lieu le 27 novembre. À deux semaines du début des travaux de l'Assemblée nationale, la protection de l'environnement naturel doit être à l'ordre du jour, ont proclamé les manifestants.

Dans plusieurs de ces actions, les participants ont fait le lien entre environnement naturel et justice sociale et démocratie. Ils ont en particulier dénoncé le diktat des



grands monopoles pétroliers et gaziers qui imposent leurs décisions avec l'appui de leurs représentants gouvernementaux. Ils ont fait valoir que la décision en matière d'environnement appartient au peuple sur la base de la science et de la défense de son bien-être.

Les manifestations du 10 novembre ont fait suite aux 3 actions organisées durant la campagne électorale au Québec sous le mot d'ordre « La planète s'invite dans la campagne » les 15, 22 et 29 septembre.

La prochaine grande marche aura lieu le samedi 8 décembre prochain, alors que se tiendra du 2 au 14 décembre en Pologne la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP24).



Décès de Bernard Landry

Un homme d'État qui a marqué les trois dernières décennies au Québec

- Pierre Chénier -

Bernard Landry est né à Saint-Jacques, dans Lanaudière, le 9 mars 1937, et décédé le 6 novembre 2018 des suites d'une longue maladie pulmonaire. Il a occupé de nombreuses fonctions importantes au sein de l'État québécois, dont celui de 28e premier ministre du Québec de 2001 à 2003. Son nom et son action demeurent associés à la promotion de l'autodétermination du Québec, à la promotion des traités dits de libre-échange, à la politique du déficit zéro du gouvernement Bouchard au milieu des années 1990, à la signature de la Paix des Braves avec la nation crie en 2002 et à l'introduction de la Journée nationale des Patriotes, également en 2002.

En 1974, il est devenu membre de l'exécutif national du Parti québécois. À la suite de son élection à titre de député de Fabre, il entre au Conseil exécutif le 26 novembre 1976 et devient ministre d'État au Développement économique dans le cabinet de René Lévesque de 1977, poste qu'il occupe jusqu'au 9 septembre 1982. Il est par la suite ministre délégué au Commerce extérieur, ministre du Commerce extérieur puis ministre des Relations internationales dans les cabinets de Lévesque et Pierre Marc Johnson.

En 1988, lors des élections fédérales, il fait activement campagne en faveur de l'Accord de libre-échange canado-américain. Toute sa vie, il demeurera un ardent promoteur des accords dits de libre-échange. Il les considérait comme une occasion pour le Québec de moderniser son économie et d'avoir accès au marché américain et nord-américain. Il les considérait favorables à la souveraineté du Québec, comme si le Québec allait entrer dans le concert des nations par le biais de ces traités. Dans le contexte mondial du néolibéralisme, Bernard Landry est resté étranger à la question du développement d'une économie qui subvient à ses besoins et

fait des échanges avec les autres sur la base du développement et de l'avantage mutuels, une économie dans laquelle la prise de décision appartient au peuple souverain et non aux arrangements supranationaux dominés par les grands monopoles et oligopoles privés.

À partir de 1989, Bernard Landry est vice-président du Parti québécois de Jacques Parizeau jusqu'en 1994. Il est élu dans Verchères en 1994, 1998 et 2003. Sous le gouvernement Parizeau, il a été vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Parizeau ayant démissionné le 31 octobre 1995, le lendemain du référendum, c'est Lucien Bouchard qui devient chef du Parti Québécois et Bernard Landry y occupera ses plus importantes fonctions telles que ministre des Affaires internationales, vice-premier ministre, vice-président du Conseil exécutif, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, ministre des Finances et ministre du Revenu.

Il a occupé le poste de ministre des Finances de 1996 à 2001, chargé d'appliquer la *Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire*, mise de l'avant par Lucien Bouchard. Au dépôt du budget 1999-2000, Bernard Landry annonce que le déficit zéro est atteint, que le budget est équilibré. La politique du déficit zéro a été présentée par Bernard Landry et les autres dirigeants du gouvernement péquiste de l'époque comme une expression de la nécessité de ne pas laisser aux générations futures les déficits financiers du présent, et même comme une condition gagnante requise pour que le Québec accède à la souveraineté et ait les moyens de la réaliser.



9 mars 1937 - 6 novembre 2018

En fait, la politique du déficit zéro a été une offensive antisociale néolibérale contre le peuple, marquée notamment par d'énormes compressions dans les services de santé et d'éducation, qui ont été charcutés par le gouvernement Bouchard, et un transfert toujours plus poussé de la richesse sociale produite par les travailleurs dans les coffres des riches. C'est un changement dans les arrangements de l'État, où la gouvernance est usurpée par les grands intérêts privés. Cela a marqué une brisure du contrat social et des valeurs basées sur la solidarité sociale, le « modèle québécois », une brisure dont le Parti québécois ne s'est jamais remis. Le Québec continue de souffrir de cette direction de l'économie qui paie les riches et qui demande à être renversée en faveur d'une direction prosociale de l'économie qui défend les droits de tous et de toutes et dans laquelle la prise de décision repose sur le peuple lui-même.

On crédite en même temps Bernard Landry pour le développement de programmes sociaux pendant ces années tels l'assurance-médicaments de même que les centres de la petite enfance à frais très modiques et universels qui ont joué un rôle réel pour entre autres choses permettre aux femmes de joindre les rangs de la main-d'oeuvre active.

Le 2 mars 2001, à la suite de la démission de Lucien Bouchard, Bernard Landry devient chef du Parti québécois et premier ministre du Québec.

Comme premier ministre, il a joué un rôle direct et dirigeant dans la signature de *l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*, connue sous le nom de la Paix des Braves, le 7 février 2002. Cet accord stipulait que les Cris et le gouvernement sont conjointement responsables de gérer les terres traditionnelles crie et d'en partager les revenus tirés des ressources minières, forestières et hydroélectriques. En vertu de cette entente, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser 3,5 milliards aux Cris durant les 50 prochaines années en échange de quoi les Cris ont consenti à ce que Hydro-Québec relance ses deux grands projets d'aménagement hydroélectrique sur les rivières Eastmain et Rupert, prévu par la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) en 1975. Ils se sont aussi engagés à laisser tomber

leurs poursuites judiciaires contre la Convention qui niait leurs droits ancestraux. Au sujet des ressources forestières, qui sont une partie importante de l'accord, celui-ci prévoyait que l'aménagement forestier devait être soumis à la consultation préalable du Conseil Cris-Québec.

C'est à Bernard Landry que l'on doit l'introduction de la Journée nationale des Patriotes. En novembre 2002, il fait adopter par décret ce jour férié qui sera célébré le lundi qui précède le 25 mai. Cela signifie le retrait de la Fête de Dollard - ou de la Reine - qui avait lieu en cette journée de mai. Il en disait en 2017 : « D'abord, l'idée était de rendre hommage à des gens qui ont été emprisonnés, pendus ou exilés. Ensuite, la pédagogie : si chaque année les élèves se font dire qu'il y a un jour de congé... les professeurs, par devoir et par métier, vont parler des patriotes. Alors, ça fait renaître l'idée ! »

Il devient chef de l'opposition en 2003 après la victoire des libéraux de Jean Charest. Au congrès du Parti québécois le 4 juin 2005, il annonce sa démission en disant qu'il juge insuffisant l'appui de 76,2 % des députés lors d'un vote de confiance.

À sa mort, Bernard Landry a été reconnu comme un homme d'une grande culture, d'une grande érudition, qui a marqué les prises de décision gouvernementales pendant trois décennies. C'est vrai, mais il faut garder à l'esprit que pendant toute sa vie politique, même après sa démission comme chef du Parti québécois, il est intervenu dans la politique québécoise sans jamais reconnaître le besoin de changer la direction de l'économie, afin que ce soient les Québécois qui prennent les décisions qui affectent leur vie, ni le besoin d'une souveraineté sur une base moderne, pour que l'on bâtisse un Québec qui défend les droits de tous et de toutes.



Rapports

Le PMLQ poursuit ses commémorations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

Après une soirée d'ouverture très réussie le vendredi 9 novembre à Montréal, où l'accent a été mis sur l'opposition du peuple québécois à l'enrôlement au service de l'empire britannique dans une guerre injuste pour le repartage du monde, le PMLQ tient sa seconde soirée de commémoration le 16 novembre.[1]

Cette fois-ci, le terrain se déplace sur la lutte des peuples coloniaux d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et des Caraïbes, ainsi que sur la résistance dans les tranchées sur le front ouest de la Première Guerre mondiale en Europe. Encore une fois, des interventions, des textes de l'époque et des présentations filmées viendront appuyer cette commémoration de façon vivante.

Les auteurs de guerre impérialistes continuent aujourd'hui de propager la désinformation selon laquelle les peuples coloniaux étaient enthousiastes de servir dans les armées de leurs seigneurs impérialistes durant la Première Guerre mondiale. C'est une propagande complètement intéressée parce que les peuples du monde entier qui vivaient sous le joug des colonialistes britanniques, français, belges, allemands, japonais et autres étaient soumis à un régime de terreur, à l'esclavage et l'exploitation brutale, leurs ressources pillées et leur lutte pour l'indépendance et l'autodétermination criminalisées. Ils n'étaient pas du tout enthousiastes de voir leur jeunesse utilisée comme chair à canon dans une guerre entre puissances européennes rivales pour se repartager le monde.

Loin d'être une guerre pour mettre fin à toutes les guerres, la Première Guerre mondiale a perpétué le système colonial, privé les nations du droit à l'autodétermination et jeté les bases de futurs conflits et guerres en Europe et dans le monde. La soirée du 16 évoquera certains des soulèvements des peuples coloniaux au moment de la Première Guerre mondiale.

Seront aussi commémorés les mutineries, la fraternisation dans les tranchées, le refus de s'aligner sur un camp impérialiste ou l'autre, de la part des peuples européens pendant cette guerre.

Soirée du 9 novembre



La soirée du 9 novembre a été consacrée à la lutte du peuple du Québec contre sa participation à la guerre au service de l'empire britannique et en particulier contre la conscription.

Au nom du PMLQ, Fernand Deschamps a d'abord souligné que la Première Guerre mondiale a été une guerre pour le repartage du monde entre les empires de l'époque et pour le contrôle des colonies. Ce repartage, a-t-il dit, visait à accaparer les sources de matières premières et de main-d'oeuvre à bon marché et les zones pour l'exploitation de capital et l'acquisition d'une influence stratégique. Il a dénoncé la désinformation faite par l'élite dirigeante à l'effet que cette guerre de pillage a marqué « l'avènement du Canada » au rang de nation.

Notant le danger d'une conflagration mondiale qui pèse à nouveau aujourd'hui sur les peuples du monde, il a dit : « Nous sommes témoins aujourd'hui d'une situation semblable bien que pas du tout la même. Des coalitions constituées d'oligopoles parcourent le monde entier pour s'enrichir par tous les moyens possibles. Ici même au Québec et au Canada, au nom de l'intérêt national, les gouvernements qui se succèdent parlent de rendre ces oligopoles 'concurrentiels' pour justifier les stratagèmes pour payer les riches et criminaliser les travailleurs ainsi que le mouvement de résistance du peuple, le mouvement pour investir le peuple du pouvoir souverain et le mouvement contre la guerre. »

Il a dénoncé l'intégration toujours plus poussée du Québec et du Canada à la machine de guerre impérialiste américaine et salué la lutte de résistance du peuple contre les guerres d'agression et d'occupation de l'impérialisme américain et de l'OTAN.



Les participants ont ensuite observé une minute de silence à la mémoire des victimes de la Première Guerre mondiale et de tous ceux et celles qui se sont battus héroïquement contre cette guerre impérialiste.

Puis, Martine Éloy, du Collectif Échec à la guerre, a parlé du travail du Collectif pour faire échec à la guerre qui a pris la forme de grandes manifestations, notamment contre la participation du Canada à la guerre d'agression contre l'Irak en mars 2003, qui a réuni environ 250 000 personnes. Elle a expliqué que le travail du Collectif se concentre présentement sur ce qu'elle a appelé la « déconstruction de la propagande

de guerre », notamment celle liée à l'OTAN, pour en exposer le caractère mensonger sur la place publique. Elle a parlé de la 8e campagne du coquelicot blanc qui rappelle que les célébrations ne doivent pas servir de prétexte pour glorifier la guerre et encouragé tout le monde à porter le coquelicot blanc et à prendre part à la vigile du 11

novembre lors des célébrations du Jour du Souvenir.

Des jeunes ont ensuite présenté avec conviction et chaleur trois poèmes anticonscription et antiguerre, puisés dans notre histoire. D'abord *À bas la conscription* qui fut à la fois une chanson et un poème écrit par Pat King.

Le deuxième s'intitule *Le petit conscrit*, composé durant la Première Guerre mondiale par un Breton du nom de Loïc Gouriadec qui a immigré au Québec et a vécu à Montréal durant cette période.



Le troisième poème intitulé *Un Foyer, une Patrie* est un extrait du poème *L'Emballement* écrit par Apollinaire Gingras, un prêtre catholique rattaché à l'Université Laval.

On a ensuite joué un extrait d'une vidéo dans lequel l'historien Jean Provencher relate les événements entourant les grandes manifestations à Québec durant la fin de semaine de Pâques en 1918, du jeudi au lundi saint, pour s'opposer à la conscription.

Cela a été suivi par la projection du film *La Guerre oubliée* réalisé par le cinéaste Richard Boutet en 1987. Le film donne une place d'honneur aux anciens combattants qui sont interviewés et relatent des faits de la guerre dans les tranchées ; ils parlent aussi des activités des «spotters» à Québec qui avaient pour fonction d'attraper et de pourchasser les insoumis et les déserteurs et racontent comment les résidents se rassemblaient pour les chasser de la ville. Des femmes racontent la grande solidarité des gens dans les villages pour cacher, soutenir et nourrir les insoumis cachés dans les forêts. Des travailleurs racontent aussi les manifestations anticonscription massives qui ont eu lieu à Québec durant la fin de semaine de Pâques 2018, l'opposition venant de plusieurs milieux à la *Loi sur les mesures de guerre* et l'opposition dans les rues à la présence de l'armée canadienne, envoyée écraser la résistance et qui a tiré sur la foule, tuant cinq personnes.

La soirée a été fort instructive et inspirante et augure bien pour les soirées à venir.

Note

1. Pour un reportage sur la Première Guerre Mondiale et la signification des commémorations du centenaire de la fin de cette guerre, lire : « *L'importance de donner un sens aux commémorations,* » Pauline Easton, *Le Marxist-Léniniste*, 20 octobre 2018.

Lire aussi les suppléments du Marxist-Léniniste publiés les 6,7,9,10 et 11 novembre 2018:

- Supplément 1 : Suppléments sur le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale
- Supplément 2 : Le Canada et la Première Guerre mondiale
- Supplément 3 : Contributions et massacre des peuples coloniaux durant la Première Guerre mondiale
- Supplément 4 : Opposition résolue à la trahison du mouvement ouvrier
- Supplément 5 : Poèmes à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale



Action à la mémoire de toutes les victimes des guerres



Le dimanche 11 novembre à 11 h marquait le 100e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. À l'appel du Collectif Échec à la guerre, plus de 100 personnes à Montréal ont tenu une vigile silencieuse à la Place du Canada où avait lieu la cérémonie officielle de la Légion royale canadienne pour marquer le Jour du souvenir. C'est une « action symbolique visant à donner un autre sens à cette commémoration. Cette action vise à donner une plus grande visibilité au courant d'opinion publique qui désapprouve le caractère étroit et militaire des cérémonies officielles et la récupération qui en est faite pour glorifier la guerre et justifier la participation du Canada à de nouvelles guerres », indique le Collectif Échec à la

guerre qui organise cette vigile depuis maintenant huit ans.

Les manifestants ont tenu une bannière du Collectif dont le libellé est « Échec à la guerre ; place à la paix » ainsi qu'une autre bannière qui disait simplement: « À la mémoire de TOUTES les victimes de la guerre ». Tous portaient le coquelicot blanc. Celui-ci est porté depuis au moins 80 ans en symbole de trois choses : le souvenir de toutes les victimes de la guerre, un engagement envers la paix et un défi aux tentatives de glorifier ou de célébrer la guerre.



Annonces

Deuxième soirée commémorative pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

Montréal

À la mémoire des luttes des peuples coloniaux et des peuples des puissances belligérantes contre cette guerre impérialiste --

Poésies, photos, cinéma

Vendredi le 16 novembre à 19h

1360 rue Ontario est

Organisée par le Parti marxiste-léniniste du Québec
514-522-5872
permanence @pmlq.qc.ca



**Piquetage contre le blocus américain contre Cuba et pour
la restitution de la base navale
de Guantanamo à Cuba**

Montréal

Samedi le 17 novembre

De 17 h à 17 h 30

devant l'église Saint-James, 463, rue Sainte-Catherine Ouest,

et de 17 h 30 à 18 h

devant le consulat des États-Unis,

coin St-Alexandre et René-Lévesque Ouest

Tous au piquetage en appui au peuple cubain !

Organisé par la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba



LES ARCHIVES DE CHANTIER POLITIQUE | ACCUEIL

Lisez *Chantier politique*

Website: www.pmlq.qc.ca Courriel: bureau@pmlq.qc.ca